LE COURRIER DE L'OUEST

Leg. Assembly R. Roo

VOL. III — EDMONTON, ALBERTA, JEUDI 5 DECEMBRE, 1907 — NO. 9

AUX ELECTEURS DE LA CITE D'EDMONTON.

A l'expiration des douze ans pendant lesquels j'ai continuellement servi la cité comme conseiller, je désirais me retirer dans la tranquilité et la quiétude de la vie privée. Mais ne sais-je pas que l'année prochaine est /pleine de dangers et de difficultées.

De grands problèmes sont à ré- Malgré les grandes dépenses effectuées durant les années passées, il y a plus que jamais des demandes pour le pavement des rues, la construction de trottoirs, l'extention de l'aquedue, et d'une façon générale une grande somme de dépenses, toutes en addition au large programme déjà établi, et si l'on considère la rareté de l'argent, comment résoudra-t-on ces problèmes ?

Il a été dit que sans la prudence acquise par l'expérience, sans la connaissance du système des affaires de la cité, personne ne peut espérer occuper le fauteuil de maire et donner à la cité les services que celle-ci est en droit d'attendre des mains de son Premier Magistrat.

Parce que j'ai cette connaissance et cette expérience, parceque j'ai les loisirs et parceque j'ai été prié par plusieurs citoyens importants de poser ma candidature, j'ai compris qu'il était de mon devoir de m'offrir comme candidat à la mairie et de solliciter vos suffrages.

Mon programme vous est exposé depuis quelque temps. Je suis partisan de l'application du système de municipalisation, J'ai assisté à l'inauguration de ce système, j'ai assisté à son adoption. Je reste sur mes positions en faveur de ce système, Je suis en faveur du gouvernement par commission dont les pouvoirs peuvent être élargis et étendus de façon à rencontrer nos besoins. Je favoriserai l'extention de la franchise des maîtres de maison, une clause pour des gages libéraux dans tous contrats et j'insisterai pour que dans l'avenir aucune obligation ne soit contractée sans que, premièrement, l'on ait fait tous les arrangements financiers nécessaires.

Il doit être bien compris que durant l'année qui vient, quoique l'argent soit rare et difficile à se procurer, les demandes pour des améliorations ne seront pas moindres. Ce sera surtout dans cette occasion que l'intégrité et l'habileté en affaire deviendront plus nécessaires.

Dans la distribution de l'argent du public pendant l'année prochaine, je peux seulement m'engager à être équitable pour toute personne et toute section de la ville.

Je me réfère aux 12 ans de service que j'ai donné à la cité et je peux certifier que pendant ce temps je n'ai jamais fait de tort à quiconque intentionnellement, ni jamais, pour un seul moment, placé les intérêts d'une portion de la ville au-dessus d'une autre.

Quelques allusions ont été faites à la difficulté avec laquelle je m'exprime en anglais. Je serais désolé, vraiment, de penser qu'après une résidence de vingt ans parmi vous et qu'après vous avoir servi pendant 12 ans, vous puissiez refuser le plus haut titre qu'il vous est donné d'accorder à cause de cette difficulté. Mais je ne partage pas les vues de mon adversaire en cette matière.

Je crois qu'un esprit large prévaut dans notre jeune et prodigieuse cité et c'est à cet esprit large que j'en appelle; à ce sens du "fair play" Britannique qui je crois, est inhérent chez mes concitoyens de langue anglaise, j'en appelle en confiance sur que ce ne sera pas en vain.

J. H. Picard

PROGRAMME DE M. R. J. MANSON.

Etant donné les requêtes répétées des hommes d'affaires de la Cité, me priant de reconsidérer la décision que j'avais prise tout d'abord, de me retirer du Conseil de Ville, j'ai, au dernier moment décidé d'offrir encore ma candidature comme candidat aux prochaines élections.

En sollicitant votre intérêt et **vos votes, mon passé parle asser éloquemment.**

J'ai, sans crainte, entrepris de servir les intérêts de toutes la cité, et cela faisant, il est possible que j'ai désappointé quelques personnes.

Mon opinion en ce qui concerne la clause des gages libéraux dans tous les contrats donnes par la ville, doit être connue de vous tous. J'ai placé la question devant le conseil de bonne heure en 1907, et à cette époque, j'ai présenté une scédule de gages, mais je ne fus pas endossé.

Si je retourne au conseil, j'entreprendrai encore ce sujet, pour la protection de la cité aussi bien que des travailleurs.

En ce qui concerne la franchise, je crois que les hommes et les dames qui, par leur tenacité. l'énergie et la persévérance sont devenus les chalands des utilités publiques de notre cité et qui, de ce fait, fournissent l'argent nécessaire à l'exploitation de ces utilités. Je crois, dis-je, que ces hommes et ces dames devraient être représentés au conseil municipal de notre ville.

Plusieurs réformes ont été faites l'année dernière, mais d'autres sont encore nécessaires, entre lesquelles je dois mentionner l'exécution par contrat de tous les travaux municipaux tels que, pose des trottoirs, égoûts, terrassements etc., sous une inspection compétente de la cité.

En ce qui concerne les dépenses, je crois que la cité a déjà assez de contrats pour tous les travaux qu'elle peut espérer accomplir pendant l'année prochaine, à moins toutefois de travaux d'une absolue nécessité.

Je suis d'opinion que pour une personne qui a déjà servi en qualité de conseiller, une sollicitation personnelle ne doit pas être nécessaire et en conséquence je prends ce moyen pour solliciter vos votes et votre appui.

Votre très respectueux,

R. J. Manson.

AUX ELECTEURS DE LA CITE D'EDMONTON.

Jugeant par l'attitude générale des citoyens, que l'élection du maire occupe leur entière attention, mais croyant, comme je le fais, que le conseil est d'une grande assistance dans la transaction des affaires de la cité, j'ai décidé de poser ma candidature comme échevin, et je prends le moyen de vous annoncer les principes généraux que je suis disposé à soutenir.

1o.— La municipalisation de toutes nos utilités en tant que nos finances le permettent. Le principe est sain et pregressif, et quoique il y est quelques difficultés et un peu de découragement, parmi ses partisans, je crois que nous vaincrons, et que si nous restons sur nos positions, nous améliorerons nos finances et nous acquiérons du prestige.

Les Utilités Municipales doivent être conservées pour le bénéfice des citoyens.

2o. — L'amélioration de notre exécutif, qu'il soit nommé par le conseil comme actuellement, ou qu'il soit élu, comme un grand nombre de citoyens pensent qu'il devrait être. Il est indéniable qu'il y a eu une forte dépense des fonds publics sans que les compensations en amélioration municipales soient adéquates. Cette mauvaise condition des affaires a été plus en évidence, dans la construction des trottoirs et leur réparation qu'en toute autre chose; et ce département devra être complètement réorganisé.

3o. — En regard des finances, mon opinion est que jusqu'à ce que la gène financière soit passée, nous ne devons entreprendre aucune nouvelle dépense qui peut être ajournée. Les travaux déjà entrepris doivent être terminés, plus particulièrement ceux qui donneront des revenus, ou contribueront à assurer l'hygiène de la cité, de façon à alléger le fardeau des impôts. Cependant, aussitôt que le marché monétaire aura repris ses conditions normales, la cité devrait adopter un système d'expension et de progrès, solide et basé sur une saine économie.

4o.— Je suis partisan d'encourager raisonnablement les entreprises industrielles. Je suis décidement d'opinion, qu'Edmonton est placé pour devenir un grand centre industriel, mais pour cette fin, il est nécessaire que tous les citoyens s'unissent et ne permettent à aucune intérêt de section de se faire jour pour nuire aux progrès d'Edmonton.

Mon opinion est que le succès, dans l'élévation d'une ville, dépend plus du travailleur, de l'artisan, de l'homme d'affaire entreprenant et du manufacturier, que du capitaliste, mais si je suis élu, je m'engage à agir équitablement avec chaque citoyen qu'il soit riche ou pauvre.

En principe, je suis opposé à la sollicitation personnelle d'un candidat, ainsi qu'à la distribution par lui-même de bulletins sollicitant vos votes, ainsi, je ne ferai pas cela.

En conséquence, je prends ce moyen de solliciter vos votes et votre appui pour les élections prochaines, croyant que je puis, si je suis élu, servir vos intérêts et vous assister dans le développement de notre cité.

.Thos. Bellamy.

AUX ELECTEURS D'EDMONTON.

Ayant accepté de me présenter comme candidat à la position de conseiller municipal à la prochaine élection, je sollicite respectueusement votre appui.

Je m'engage, si je suis élu, à donner aux affaires de la ville le meilleur de mon temps et de mon travail, et à ne rien négliger pour contribuer à faire d'Edmonton ce que nous avons tous à coeur qu'elle soit: la ville de l'Ouest par excellence.

Edmonton n'est et ne doit être qu'une seule ville: il ne faut pas dès lors de ces distinctions de quartier ouest ou de quartier est: que le Conseil soit toujours impartial, et les petites jalousies auront vite disparu pour le plus grand bien de la ville.

Il n'est pas possible de prévoir tous les problêmes que nous aurons à rencontrer d'ici à une couple d'années, ni d'indiquer d'avance, avec beaucoup de précision, ce qui devrait être fait. Il y a toutefois ceci de certain, c'est que, dans un temps de crise comme celui que nous traversons en ce moment, il nous faut d'abord et avant tout une administration économique. Il faut, pour quelque temps, limiter les dépenses au plus strict nécessaire à veiller à maintenir le crédit de la ville à l'étranger comme dans tout le pays. Il est de première importance aussi pour une ville d'attirer par tous les moyens possibles les industries étrangères; et pour cela, il faut une réclame intelligente et un judicieux octroi de privilèges. Je voudrais encore qu'on donnât un vote aux locataires, un trop grand nombre de citoyens sont actuellement empêchés de faire bénéficier la ville de leur expérience et de leurs conseils.

E. B. Edwards.

Edmonton, 4 Déc. 1907.

LES NOMINATIONS.

L'inscription régulière des candidats aux divers postes municipaux vacants, a eu lieu lundi matin.

Les candidats sont:

Pour la mairie: **M. Jos. H. Picard**, présenté par MM. W. A. Griesbach, Thos. Bellamy, W. J. Graves, F. P. Hobson, Geo. Manuel, C. K. Allen et W. T. Henry.

M. John A. MacDougall, présenté par W. T. Short, J. C. Dowsett, W. N. West, A. E. Jackson, J. W. Huff, A. T. Cushing

Pour conseillers— John Galbraith, D. R. Fraser, W. H. Clegg, Robert Lee, Thos Bellamy, H. L. McInnis, Con. Gallagher, Geo. S. Armstrong, J. C. Calhoun, I. J. Lane, W. S. Weeks, Robert Manson, E. B. Edwards et H. D. Johnson.

Commission des écoles protestantes.— H. D. McPhail, Alex. Butchart, A. E. May, J. E. V. Carpenter, Alex. Taylor, John McDonald, H. D. Johnson.

Commissaires des Ecoles Séparés—P. E. Lessard et James McAllister.

La commission des Ecoles Séparées n'avait que deux vacances et deux candidats seulement étant sur les rangs, MM. P. E. Lessard et James McAllister sont élus sans conteste.

Les élections auront lieu lundi, 9 décembre, de 9 heures avant-midi à 5 heures p. m. On votera au magasin de Ullman, marchand de fourrures et à la mairie.

L'officier rapporteur est N F. Harbottle, et A. H. Allen est le député officier rapporteur.

L'ECHEVINAT.

Parmi les candidats echevins, nous relevons les noms de M. Ths Bellamy, Robert Manson et E B. Edwards.

M. Thos. Bellamy, conseiller sortant et candidat à la mairie l'année dernière est un de ceux qui n'ont pas besoin de grande ublicité pour être connus. A deux reprises différentes, 1895-1896 et 1905-1906, il a été conseiller municipal. Son expérience est grande et le nombre de voix considérables qu'il obtint lorsqu'il se présenta pour maire, montre que les électeurs l'apprécient.

Il aurait pu, cette année encore briguer les honneurs de la mairie, mais il s'est effacé devant M. Picard dont il connaît toute la prudence et toute l'habileté.

M. Robert Manson, conseiller sortant, a été induit à se représenter par ses nombreux amis. Parfaitement au courant des affaires municipales, sa retraite eut été regrettable, aussi nous le félicitons d'avoir compris où était le devoir. La ville n'a pas trop d'hommes expérimentés, elle doit s'attacher à garder avec un soin jaloux tous ceux qui peuvent rendre service à la communauté.

M. Edwards, qui est très connu à Edmonton, est un avocat distingué, un "K. C." et un ancien "bencher" de la province d'Ontario. Il est très au courant des affaires municipales, ayant été l'aviseur légal de la ville de Peterborough durant près de 20 ans. Depuis deux ans qu'il habite Edmonton, il a toujours pris un vif intérêt à nos questions civiques et au progrès de la ville. Fondateur (et actuellement vice-président) du "Canadian Club" et de la "Société Historique de l'Alberta," il est aussi depuis près d'un an en négociation suivies avec le gouvernement fédéral en vue de la formation d'un régiment d'infanterie à Edmonton, et a récemment reçu l'assurance qu'on ferait droit bientôt à sa demande.

Les Chambres, en effet, seront tout probablement appelées cette année à voter les fonds considérables que nécessitera la construction ici d'une salle de manèges et de quartiers-généraux pour le régiment.

En un temps comme celui-ci où la ville a besoin pour la diriger des hommes les plus capables, il nous fait plaisir de voir sur les rangs un candidat de la position sociale et de la compétence de M. Edwards.

LIBERAUX.

du district d'Edmonton, de St-Albert, Morinville, Legal, St-Pierre, Rivière qui Barre, et de tous les autres points, qui pouvez vous déplacer facilement, venez en masse à la Convention Libérale qui se tiendra mardi, 10 décembre, à Edmonton. Des trains spéciaux partiront de Morinville et de Stony Plain.

Faites mieux que d'envoyer des délégués, venez vous-mêmes. Apporter votre concours à cette manifestation.

Canadiens! saisissez cette occasion pour affirmer votre confiance dans le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier, qui par sa sage politique a assuré votre prospérité. en donnant à notre pays un élan irrésistible et en lui faisant prendre rang parmi les brandes nations du monde.

Le Candidat Libéral aux élections fédérales sera désigné à cette convention.

Mardi, 10 décembre, à Edmonton.

SIR WILFRID EN COLOMBIE ANGLAISE

Du "Time" Victoria.

"Si les affaires pressantes et sans cesse augmentant le permettent. Sir Wilfrid Laurier fera une tournée dans le pays, l'année prochaine et viendra jusqu'en Colombie Anglaise. Le public sans exception de parti ou de sympathies politiques, recevra cette nouvelle avec une joie sincère. Sir Wilfrid Laurier est sans conteste la personnalité la plus pittoresque et la plus grandiose de la vie publique aux Colonies. Il est l'une des personnalités les plus en vue de l'Empire.

Dans la récente conférence impériale, c'est à lui qu'appartenait le dernier mot, sur toute question d'intérêt vital.

Des hommes de la plus haute situation en Angleterre et ailleurs ont payé un juste tribut d'éloges et de respect à son mûr jugement.

C'était un homme comparativement inconnu et qui n'avait certainement pas encore donné sa mesure quand le premier ministre est venu précédemment, une seule fois, dans notre province.

Depuis, il a fait ses preuves et tout le monde reconnaît ses qualités. S'il lui est possible d'accomplir ce dessein, Sir Wilfrid Laurier recevra en Colombie Anglaise une bienvenue comme jamais visiteur, quelque élevé qu'il fût, n'en a encore reçue.

Révolution Portugaise.

Les Républicains se sont soulevés au Portugal et plusieurs régiments ont fait cause commune avec eux. C'est la dictature du ministre Franco qui est la cause initiale de ce mouvement.

Le Roi Carlos perd tous les jours du terrain. Il a fait rassembler à Lisbonne les régiments qu'il croit fidèles, et parait se disposer à entamer une lutte sérieuse avec les insurgés.

Il parait certain que malgré les démentis donnés à toutes les mauvaises nouvelles, par le gouvernement, le Roi de Portugal est de moins en moins sûr de conserver sa couronne.

La proclamation de la République paraît devoir être la fin de la crise.

Mais même si on n'en arrive pas là, de très grands changements seront apportés dans la forme de gouvernement.

Encore Empereur mais plus Autocrate.

La nouvelle Douma assemblée à St-Petersbourg a refusé, après une longue discussion et par une majorité de 150 voix, de donner à Nicolas II le titre d'Autocrate de toutes les Russies.

Les modifications apportees à la forme du gouvernement ne laissent plus à l'Empereur le droit de porter ce titre.

ETUDE SUR L'HYGIENE

1ière Partie

Considération Générale.

HYGIENE PUBLIQUE.

PAR LE DOCTEUR VEZINA.

Les gouvernements provinciaux sont chargés de voir à la prévention locale des maladies contagieuses; à l'Hygiène des établissements publics et industriels, des habitations et des écoles; à l'Hygiène de l'alimentation et un mot, à tout ce qui concerne la santé publique et privée.

Dans presque toutes les provinces, la législature a délégué par une loi statuaire, ses pouvoirs à un bureau provincial appelé "Conseil d'Hygiène" et composé en majeure partie de médecins re connus pour leur haute compétence en fait de questions sanitaires et hygiéniques. Ce Conseil d'Hygiène est le gardien vigilant de la santé publique. C'est à lui qu'incombe le devoir de veiller à la mise en force des réglements qu'il édicte de temps à autres après les avoir fait sanctionner par la Législature, et il a tout pouvoir de se faire obéir, car la violation de la loi d'Hygiène comporte des pénalites parfois séve es.

L'organisation du conseil d'Hygiène de la province de Qué. ne date que de 1885, à l'occasion de la dernière grande épidémie de variole, et depuis cette date, il n'a cessé d'être en action portant son attention vigilante sur un champ d'action très étendue.

La loi d'hygiène qui a été refondue et définitivement sanctionnée en 1901 est reconnue à peu près parfaite, et si ces prescriptions trouvaient chez tous les citoyens un concours empressé; si l'hygiène privée ouvrait une voie facile à l'hygiène publique, nous n'aurions plus rien à envier aux autres pays qui depuis longtemps, connaissent les bienfaits d'un code de sanitaire parfait.

Mais le Conseil d'Hygiène d'une province ne peut toujours suffire à la tâche. Par exemple, si une maladie épidémique survient quelque part, il ne peut se transporter sur tous les points menacés pour veiller au danger. Dans ces cas ce sont les Conseils Municipaux qui le remplacent; et la loi leur attribue les mêmes pouvoirs qu'au Conseil d'Hygiène provincial.

Ils peuvent former des conseils d'Hygiène locaux, nommer des inspecteurs sanitaires, surveiller la désinfection des locaux ou des personnes, contaminées et enfin, prendre toutes les mesures nécessaires pour la conservation de la santé publique. Et ses règlements lorsqu'ils sont légaux, obligent sous peine d'amende.

Cependant, toute cette organisation officielle de l'Hygiène en notre pays et qui met en action un aussi grand nombre de pouvoirs constitués, aurait des résultats pratiques peu efficaces, si elle trouvait chez les citoyens un esprit réfractaire aux prescriptions de l'Hygiène moderne. C'est pourquoi, comme je le disais plus haut, il importe de répandre un peu partout la connaissance de cette science humanitaire par excellence, en faire comprendre toute l'importance et surtout montrer qu'elle s'applique à tout individu quelle que soit la position qu'il occupe parmi ses concitoyens.

Nous pouvons définir l'Hygiène, la science qui a pour objet la santé du corps en nous enseignant à conserver nos facultés physiques dans leur fonctionnement normal. C'est la science de la salubrité de l'habitation, de la propreté de la personne, et du bien-être de la famille. C'est encore la science qui nous guide dans le choix des aliments, dans la manière dont nous devons nourrir notre corps pour ne pas l'affaiblir par une alimentation exagérée ou intempestive.

Elle est la compagne de l'homme au cours de toute son existance. Elle veille sur son berceau, le guide dans sa jeunesse, le conseille dans son âge mûr et le soutient dans sa vieillesse. Elle lui montre comment il doit franchir ces diverses étapes de la vie loin des intempéries et des insalubrités, loin de tout ce qui est incompatible avec la conservation de la santé Voilà pour l'individu.

Si l'on considère l'Hygiène au point de vue public, on peut dire qu'elle est en quelque sorte le fondement où repose le bonheur du peuple, et la puissance de l'Etat.

Un de nos hommes publics disait ces paroles: "Ayez le plus beau des royaumes; donnez-lui des citoyens intelligents, instruits et laborieux, des manufactures prospères, une agriculture productive; que les arts y fleurissent, que les architectes y couvrent le sol de temples et de palais. Pour défendre tous ses trésors ayez la force des armes de précision, des flottes de torpilleurs. Si la population reste stationnaire; si chaque année elle diminue en stature et en vigueur, elle devra périr. C'est pourquoi j'estime que le souci de la santé publique est le premier devoir d'un homme d'état."

Un autre disait encore: "L'Hygiène a accru les richesses, diminué les souffrances et prolongé la vie. Elle a sauvé des milliers d'existences; elle en sauvera bien plus encore au fur et à mesure que seront mieux connues et plus habilement pratiquées ses méthodes préventives." — — A suivre. —

AUX ELECTEURS DE LA VILLE D'EDMONTON.

Mesdames et Messieurs:

Sur les sollicitations d'un grand nombre de contribuables, j ai décidé de poser ma candidature aux prochaines élections, comme échevin.

j'ai été citoyen d'Edmonton pendant les dernières 21 années et j'ai confiance dans l'avenir de cette cité, comme dans celui de notre contrée.

Cette confiance s'est augmentée au fur et à mesure que les années s'écoulaient, et maintenant je ne connais pas de place valant davantage, ou plus capable de reveiller notre patriotisme, et nous incitant davantage à faire de notre mieux, que notre cité, la ville d'Edmonton.

Durant les 3 ou 4 dernières années, nous avons, pour employer une figure, flotté sur la crête de la vague de prospérité dont le Canada a bénéficié. Il en est résulté que nous n'avons pas donné aux affaires municipales, la considération nécessaire. Nous avons voté de fortes sommes pour l'exécution des différents projets.

Nous avons permis nous mêmes, que notre prospérité municipale soit grandement influencée, par des hommes indignes de cette grande contrée, qui désiraient placer la cité sous une charge financière, qui enrayera ses progrès pendant des années, pendant qu'ils étaient en position d'abandonner leurs responsabilités aux premiers signes de trouble.

Le principe de la municipalisation, je le considère comme sain, [illegible] ne pense pas qu'actuellement nous en ayons une bonne [illegible]ion.

[illegible] ous dit de temps en temps [illegible]us, contribuables, sommes [illegible]priétaires de nos utilités pu[illegible]. Dans le but de conduire [illegible]vaux qui en découlent, [illegible]vons des commissaires, un [illegible] d'échevins, et plusieurs au[illegible]fficiers requis pour s'occu[illegible]s détails. Il semble qu avec [illegible]areille organisation chaque [illegible]buable devrait connaître d'u[illegible]nière définie les conditions [illegible]ières de la cité. Nous sa[illegible]ous, cependant, qu'il est im[illegible]ble pour la majeure partie des contribuables, d'avoir une connaissance correcte des affaires de la cité et aucune peine n'est prise par le conseil ou par nos officiers salariés pour nous informer de ce qui va nous incomber en passant un de nos règlements financier quelconques.

Lorsque l'argent est nécessaire, on nous dit qu'il faut de l'argent pour exécuter certains travaux et que le crédit de la ville l'apportera. En conséquence vous devez voter cet argent ou la loi particulière nécessaire pour se le procurer.

Nous, les propriétaires, les contribuables, on ne nous dit jamais que, en adoptant cette loi particulière, nous ferons augmenter les taxes, ou qu'en vendant des débentures pour ces travaux, l'argent nous coûtera davantage maintenant qu'en tout autre temps, et que les travaux peuvent être faits plus tard, dans de meilleures conditions pour les contribuables: les propriétaires de la cité.

Je suis convaincu que si nos officiers, dans le passé, avaient été requis de nous donner des explications détaillées, nous ne serions pas engagés aussi lourdement que nous le sommes à présent.

Pour illustrer ce qui est dit plus haut — Dans le cas du tramway et du pavage, l'administration ne nous dit pas, n'établit pas assez clairement pour beaucoup d'entre nous, que la pose des rails, signifiait le pavage, que le pavage exigeait la pose de l'aqueduc et la construction des égoûts avec une prise sur les lots occupés ou non, et aussi que le pavement exigeait des travaux souterrains très coûteux, pour l'installation de notre nouveau système de téléphones.

Je suis d'opinion que si nous avions été pleinement avertis du coût des travaux nécessités par la construction d'un tramway et le pavage, le règlement n'aurait pas été passé et la cité ne serait pas aujourd'hui dans l'obligation de compléter ces travaux.

Je sollicite votre vote en faveur d'un mouvement pour que nos officiers aient à nous fournir un peu plus de détails en ce qui concerne les travaux municipaux. Nous avons le droit d'en avoir, étant les propriétaires, ceux qui ont à payer.

Les journaux seront heureux d'insérer toute information que nous pouvons requérir si on leur en donne l'opportunité. Durant les dernières années nous avons été chargés à tel point que si nous continuons sous les conditions financières actuelles, nous aurons bientôt mis le crédit de notre cité, malgré ses magnifiques espérances à son plus haut degré.

Notre cité n'a pas besoin d'être dans ces conditions et n'y sera pas placée si nous agissons prudemment et habilement.

Si nous ne pouvons nous procurer l'argent nécessaire pour continuer les travaux déjà commencés, à un prix qui nous convienne, nous sommes libres de les contremander.

Si nous trouvons un expédient pour suspendre nos améliorations nous n'avons pas besoin d'avoir peur d'être laissés en arrière. Pas une autre cité n'est actuellement capable de continuer les travaux qui ne produisent pas de revenus sans s'exposer à subir de lourdes pertes financières.

Nous devons avancer avec précaution, de façon à ce que le prix de notre avancement ne soit pas trop grand.

Une population de 15,000 âmes ne doit pas essayer de porter un fardeau de taxes qui en surchargerait 30,000, ou bien les 300,000 ne viendront jamais.

Pas de travaux ne doivent être entrepris avant que les débentures ne soient vendues. En nous conformant à cette politique, nous pourrons dire à quel prix nous voulons vendre, et si le marché monétaire ne fait pas notre affaire, nous pourrons différer les travaux proposés.

Cela faisant, le crédit de notre cité sera grandement accru.

Je sollicite votre vote en faveur d'Edmonton indivisible. Les contribuables doivent avoir les explications complètes de tous les détails des opérations financières de la cité, dans le but de pouvoir voter en toute connaissance de cause.

Votre très respectueux
H. L. McInnis.

COIN FEMININ

CHRONIQUE.

Mademoiselle Snob.

Vous êtes-vous amusé au petit jeu de deviner la nationalité des gens à leur démarche, leur costumes, leurs gestes? Dans un pays cosmopolie comme le nôtre, c'est une distraction ne manquant pas d'imprévu, et développant merveilleusement le don d'observation. Sans compter qu'elle fait paraître plus court, un trajet dont la nouveauté s'est usée au cours d'une centaine de répétitions. C'est aussi une occupation de l'esprit très efficace pour éviter les baillements pendant une station prolongée dans un office public.

Essayez-en lorsque vous ferez la queue devant les guichets du bureau de poste ou en attendant l'arrivée d'un train: c'est autrement intéressant que de lire les notices administratives! Quelquefois, c'est même passionnant. Ce visage de madone, éclairé d'yeux bleus, encadré de cheveux blonds: Allemande? Peut-être... Cependant, cette taille fine? Et le point d'interrogation s'allonge autant que la silhouette élancée... et les minutes passent. Votre tour arrive, votre train aussi!

Puis vous risquez de faire la découverte de Monsieur, Madame ou Mademoiselle Snob, posant à ne point sembler être de leur pays Ce à quoi, entre parenthèse, le pays ne perd pas beaucoup.

Il y a peu de temps, j'ai eu cette chance de me trouver en face de Mademoiselle Snob. Je l'ai rencontrée sur le quai d'une petite gare.

Il faisait un froid piquant, ensoleillé. Pour ne pas déroger à son habitude, le train était en retard, —un train— limaçon n'ayant rien à voir avec la politesse des rois — nous marchions pour faire fuir le temps et aussi échauffer nos semelles. A l'intérieur, un affreux petit poêle, enfumant l'allêchant programme d'un voyage au pays du soleil, paraissait avoir pour mission de repousser les voyageurs. Après une tentative héroïque faite en vue de préserver son rez de la rougeur désastreuse, suffoccat, il lui avait fallu rejoindre la petite demi-douzaine de passagers.

Elle avait son chapeau et son air du dimanche; un chapeau très à la mode d'ailleurs, gros comme un petit poing et prêt à tomber à chaque pirouette qu'elle exécutait aux extrémités du trottoir. Ses talons la lançait drôlement en avant, pendant que l'armature puissante de son corset la rejettait non moins cocassement en arrière. Les savants ont-ils étudié les bouleversements que les femmes font subir aux lois de l'équilibre? Sa démarche était juste assez saccadée pour laisser supposer qu'elle avait vu le jour "de l'autre côté des lignes," et cependant, je ne sais quelle souplesse dans les mouvements trahissait son origine française.

J'avais à peine eu l'impression que je me trouvais en présence de Mademoiselle Snob, qu'elle s'adressait à un brave Canadien allumant sa vingtième pipe:

—At what time train leaves for Edmonton?

—Les chars partent à onze heures, la demoiselle, lorsqu'ils arrivent avant trois heures!...

O! la volte face!

Le bonhomme tourna son visage malicieux vers ses compagnons, et l'oeil clignotant sous ses sourcils épais:

—Je suis monté "du Bas" avec son père! V'là tout proche trente ans! Le pays n'était pas ce qu'il est... Les routes!...

Je n'ai pas entendu le reste. le train arrivait.

Pauvre Mademoiselle Snob! Elle ne savait dans quel coin s'asseoir! Je suis sûre qu'à l'avenir, elle n'essayera plus de se faire passer pour autre que pour la très jolie Canadienne qu'elle est...

Magali.

PETIT COURRIER.

Les lettres ou communication concernant le Coin Féminin doivent être adressées à Magali, Legal, Alta.

M. Clément.— Comme je vous le faisait prévoir, il m'est impossible de vous renseigner au sujet de l'abonnement. Je remercie pour vous, ici, le généreux ami... s'il vous reconnaît. J'espère que vous ne m'en voulez pas de ma boutarde de la semaine dernière, et que nous reverrons vos pattes de mouche?

Stella.— Vous savez que je vous appelle: ma fidèle! et je veux que vous conserviez ce nom. Etoile fidèle! dites-moi s'il en est de plus joli? j'ai failli avoir une grosse querelle au sujet de ce que vous me signalez; il n'y a pas de remède, paraît-il, et lorsque je me plains, je fais froncer des sourcils --qui ne m'épouvantent pas, mais que je préfère, cependant, voir detendus.

Oui, notre Petit Courrier a pris de développement; je suis charmée du bien que vous en pensez. Je transmets avec plaisir votre aimable appel aux lectrices du Coin et leur dis que vous voudriez les voir très nombreuses dans cette colonne.

Vous vous intéressez aux chagrins de Frileuse? Cette délicate petite amie sera très sensible à cet intérêt. Ne craignez rien, je ne la rudoye point, je lui parle seulement le langage de la raison: ce qui la fait se cabrer.

Il m'est arrivé une fois d'être trompée de la sorte, et cela m'a été d'autant plus douloureux que j'avais donné ma pitié sans compter.

Vous voulez paraître plus égoïste que vous l'êtes;; cela me fait souvenir de cette définition: le maximum d'égoïsme, sous le minimum d'apparence; seulement je vous l'applique en sens contraire. Je place la sensibilité au premier rang des qualités demandées à une femme; elle est cause souvent de souffrance, c'est vrai, mais blesse seulement qui la possède. Remarquez que je fais une différence entre elle et la sensiblerie ou sentimentalité qui n'en est que la contrefaçon grossière. Gardez votre belle âme sensible, mon étoile, votre petite tête raisonneuse vous gardera des excès.

Je vous laisse, en vous envoyant mes amitiés, et en vous recommandant à la bienveillance des typos.

Jeune Fermier.— Est-ce un envahissement de la gent masculine? Je ne pense pas que le genre du titre soit suffisant pour exiger "une place ici— vous me feriez regretter celui de: l'Heure Féminine" primitivement choisi, et qui est autrement gracieux, sans doute parce qu'il est du genre féminin! On vous accorde la place tout simplement parce que vous promettez de ne point être encombrant. N'ayez donc aucune illusion!

La répulsion —le terme n'est-il pas un peu forcé? des jeunes filles à devenir fermières vient, tout d'abord, de leur éducation premières, des préjugés ayant cours en un certain milieu et de la défiance inspirée par quelques exemples Vous savez, Jeune Fermier, malgré toutes les qualités attribuéeslibéralement, je persiste à croire qu'il enest qui netraitent pasavec tous les égards dûs la jeune femme qui laisse famille et pays pour les suivre. Je vous accorde en revanche qu'il estdes femmes qui ne sont pas "le sourire rêvé". Maintenant, il y aurait un moyen d'éviter cette désillusion; pourquoi au lieu d'aller chercher dans les grands centres de l'Est, parmi les jeunes filles habituées à la vie des villes, celle qui sera la compagne de vos labeurs, pourquoi ne choisiriez-vouspas autour de vous?

Je sais que vous allez m'objecter: il n'y a pas de jeunes filles! Ca, mon jeune fermier, c'est une phrase clichée; admettons que le nombre des filles à marier soit plus restreint ici qu'ailleurs, il n'en est pas moins vrai que nous ne manquons pas de jolies filles de 17 à 20 ans qui feraient de vaillantes compagnes. Seulement allez demander aux hommes!... Et puis, cela leur attire de la compassion; il n'est pas de semaine que je ne reçoive pas de ...très loin une petite feuille bleue ou rose déplorant cette rareté et s'offrant gentiment à la faire devenir moins ... rare. J'ai remarqué que ce sont les hommes de profession, habitant les grands centres,— la capitale préférée — qui apitoyent davantage ces alouettes. Pauvre médecins, avocats, etc; heureux fermiers!!

Ma réponse est-elle détaillée autant que vous le désirez? Si mes lectrices se plaignentde la place occupée, ne revenez pas avec des questions aussi passionnantes. Bonne chance.

Manitobaine.— On m'a appris directement ce double malheur; j'en suis très affectée, connaissant l'extrême sensibilité de notre amie. Il est un mot païen qu'on pourrait lui appliquer; la fatalité semble en effet la poursuivre. Comme il doit lui être consolant de ne voir dans cette triste série qu'une succession d'épreuves!

Je n'ai pas reçu de nouvelles de là-bas, sitôt que j'aurai un moment j'écrirai. On a gardé un si bon souvenir de ce séjour? C'est trop d'indulgence, et un peu d'imprudence, voulez-vous souffler sur ce feu pour l'éteindre?

Pour les renseignements concernant cette région, adressez-vous au bureau des terres, à Edmonton. 2o. Les paroisses canadiennes-françaises sont nombreuses. 3o. Edmonton compte une société canadienne assez nombreuse, et votre amie y est appréciée, n'a-t-on dit, car je ne le connais pas personnellement.

Vos lettres sont toujours les bienvenues et je leur ferais plutôt reproche de leur brièveté.

Fleurette des Prairies.— Vous fleurissez rarement la page, maintenant. Faut-il l'attribuer à votre mauvaise santé? j'espère que le temps superbe dont nous jouissons aidera à vous rétablir promptement.

Vous exagérez le bien que je puis faire; la tâche m'est allégée par toutes vos bonnes sympathies

Je vous encourage à persévérer dans ces lectures sérieuses, elles ideront puissamment à la formation de votre esprit. Les femmes bas-bleus seront toujours ridiculisées, mais de jour en jour on appréciera davantage la femme instruite, capable de se former ellemême une opinion.

Je me suis amusé du docte feuillet qui accompagnait votre lettre; faites mes compliments à son auteur. Meilleure santé et à bientôt.

Fermière.— Le pseudo est déjà pris, voulez-vous avoir l'amabilité de faire choix d'un autre. Je ne pense pas que ce soit là une raison suffisante pour ne point être admine parmi nous. Vous me paraissez être une charmante enfant à l'esprit encore assez souple pour compléter cette lacune. N'avez-vous pas près de vous une personne qui pourrait vous aider? C'est une ambition très légitime et dont je vous félicite.

Il est toujours indiscret de demander l'âge de quelqu'un; mais vous avez l'indiscrétion si gentille que je ne vous en veux pas... tout en vous laissant à vos suppositions.

Si le journal ne vous parvient pas, la faute en est à la poste. Sans faire de réclame, je peux vous dire de vous adresser en confiance à cette maison. Merci des souhaits.

Près du St-Laurent. — Voici longtemps qu'on jeûnait de vous. J'ai aussi la manie de vouloir deviner les personnes sous les noms; comme s'il pouvait y avoir un rapport! Cela m'a valu bien des déceptions et quelques agréables surprises. Vous m'invitez, et voilà que je suis obligée de vous apprendre que vous avez rêvé à côté! Mon nom vous a évoqué tant de belles choses? Pauvre de moi!

Lors d'un récent voyage, je me suis renseignée sur ce que vous savez et j'aurai bientôt le plaisir de vous écrire, j'attends pour cela l'adresse promise.

Je ne crois pas que Manitobaine soit l'amie que vous pensez.

Il m'est impossible de vous répondre plus longuement dans le P. C. Votre lettre est arrivée en retard et le Courrier est déjà trop chargé. A bientôt directement et amitiés.

Magali.

INSTITUTRICE DEMANDEE. —On demande une institutrice ou instituteur dument qualifié pour l'école du district Riopel, Morinville, Alta. S'adresser: François Fortier, Morinville, Alta. —Dec.

POSITION DEMANDEE.—Jeune C.-F., parlant les deux langues, plusieurs années d'expérience dans un magasin général et tenue de livre, demande position comme commis ou teneur de livre. S'adresser à J. A. "Le Courrier."

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 **Hebdomadaire**

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers— 654 deuxième rue, Tél. 361.

ABONNEMENT— Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an. — Canada, $1 par an. — Europe, $2 par an. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagneés de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au : Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.

Jeudi, 5 Décembre, 1907

Lundi, le 9 Courant

C'est lundi prochain que vont avoir lieu les élections municipales. C'est lundi que se tranchera le problême qui divise la ville en deux champs. Les partisans de J. H. Picard et ceux de J. A. MacDougall.

Malgré la propagande active des amis de ce dernier, qui n'hésitent pas à aller de porte en porte quémander des votes, il semble que la balance penche en faveur de M. Picard.

Les attaques serrées et difficilement refutables dont M. MacDougall est l'objet de la part du maire Griesbach, et le "Citizen" ébranlent fortement ceux qui, il y a encore quelques jours auraient donné leur vote à M. J. A. MacDougall.

La différence des candidats entre la valeur pratique au point de vue municipal ne fait que s'accentuer tous les jours.

Pendant que l'un amassait, spéculait, profitait des circonstances sans trop se soucier des intérêts de la communauté, l'autre travaillait de toutes ses forces, donnait son temps, et son intelligence aux contribuables.

Le contraste est trop grand pour qu'il ne frappe pas l'esprit de ceux qui observent.

Si l'on considère le titre de maire comme le couronnement d'une longue carrière municipale, si on le considère comme la plus haute expression de confiance et de reconnaissance à la fois, que les citoyens peuvent donner à celui qui délibérement a été un administrateur dévoué et intègre pendant une partie de sa vie, on s'étonne que M. Picard, trouve un compétiteur et que ce dernier trouve des partisans.

Si cette question paraît être trop inspirée par le sentiment et si l'on se place uniquement au point de vue des affaires, la proportion est encore la même.

M. J. H. Picard a douze ans d'expérience. Six fois consécutives, sans une période d'interruption les contribuables d'Edmonton, l'ont chargé de veiller sur leurs intérêts. Il l'a fait non seulement avec fidélité, mais encore avec distinction. Chaque fois qu'une difficulté se présentait, il était d'usage au conseil d'en appeler à M. J. H. Picard. Son avis était souvent écouté.

Il se souciait assez peu des influences étrangères, et il n'est pas sans intérêt de rappeler ici, la clairvoyance dont il fit preuve l'année dernière, lorsque, presque seul contre l'opinion publique et la majorité du conseil, il n'hésita pas à se prononcer contre le pavage des rues et autres entreprises coûteuses qui n'étaient pas d'une nécessité immédiate.

Habitué comme il l'était à l'administration et homme d'affaire habile, il prévoyait que nos finances ne pourraient pas supporter sans difficultés, ces charges trop lourdes.

Les électeurs savent tout cela et ne l'oublieront pas.

Les partisans de M. J. A. McDougall font valoir, il est vrai que celui-ci a été maire en 1897 et conseiller en 1894 et 95. Supposent-ils qu'il y aura des gens assez naïfs pour mordre à cet amorce.

En 1897, les affaires municipales d'Edmonton étaient à ce qu'elles sont aujourd'hui, ce que la charette à boeufs est à l'automobile.

Quel est celui qui,ayant conduit un de ces équipages antiques, peut se flatter de conduire sans apprentissage préalable, une 100 chevaux moderne?

Et la petite ville, pot au feu, qu'était Edmonton, il y a dix ans, peut-elle être comparée à la [illegible]idante cité d'aujourd'hui?

Ainsi, mettant de côté la question de sentiment et ne considérant que la valeur pratique au point de vue municipal, M. J. H. Picard, l'emporte de tout le poids de ces connaissances particulières sur son adversaires.

Lettre de la Capitale

OTTAWA, 28 Novembre, 1907.

La ville d'Ottawa a repris son air animé.

Les sénateurs et les députés sont rentrés dans la capitale en grand nombre, tous, frais et dispos, pour commencer les travaux d'une session qui sera probablement longue et orageuse.

Le très Honorable Sir Wilfrid Laurier, semble jouir d'une santé parfaite, et il ne paraît pas s'inquiéter outre mesuredes pronostics qui sont dans l'air, que la session sera longue et ardue.

Monsieur R. L. Borden, le chef de l'opposition, de retour des Etats-Unis, où il était allé se reposer des fatigues et des émotions qu'il a reçues dans l'Ouest, semble, lui aussi, bien disposé pour offrir l'attaque au gouvernement.

Les conservateurs de la capitale ont sans doute voulu lui donner tout le courage nécessaire au moment d'entrer en lutte, et hier soir Monsieur Borden a reçu des adhérents au parti dont il est le chef, une démonstration sympathique dont il avait besoin.

A cette réunion publique que les organisateurs avaient appelée pour la veille de l'ouverture de la session, afin d'en rehausser l'importance, par la présence des sénateurs et des députés conservateurs, l'Hon. R. L. Borden a proclamé une fois de plus, son fameux programme politique, qui a vu le jour à Halifax.

A leur retour de l'Ouest, l'Hon. R. L. Borden et Mr. Bergeron ont annoncé avec éclat que les provinces de l'Ouest leur avaient fait une réception enthousiaste et qu'il était évident que les électeurs de cette partie du pays désiraient un changement de gouvernement.

M. Bergeron, à un dîner qui lui ont offert ses amis de Montréal, au Club Lafontaine, a fait son petit calcul, et il promet que sur 34 députés qui viendront de l'Ouest après les prochaines élections, il y en aura au moins 16 qui seront conservateurs.

Il a aussi déclaré que ses amis, les conservateurs qui ont attaqué si violemment le gouvernement sur sa politique d'immigration, qu'ils avaient tort de s'alarmer, et que le danger qu'ils prévoyaient, concernant la qualité des immigrants amenés au pays, n'existait que dans leur imagination.

Nous ne pouvons pas rencontrer nulle part, s'écrie M. Bergeron, de citoyens plus loyaux, plus travailleurs et plus pacifiques que ceux que l'on trouve dans les nouvelles Provinces.

Voilà: M. Bergeron forcé de se rendre à l'évidence a dû détruire dans un seul discours tout cet échafaudage boiteux, et cette campagne malhonnête et malicieuse que les nationalistes et les conservateurs avaient entrepris contre le Département de l'Immigration.

Quant à ce certificat de popularité de l'Hon. M. Borden et M. Bergeron se donnent relativement aux provinces de l'Ouest. Il n'existe vraiment que dans leur imagination.

Ceux qui ont entendu le chef de l'opposition et son lieutenant dans nos villes de l'Ouest savent combien les réceptions qui leur ont été faites étaient froides, et peu encourageantes pour eux.

A trois heures a eu lieu l'ouverture de la 4ième session du 10ième Parlement.

Cette formalité s'est faite avec l'éclat habituel. Le gouverneur-Général, Earl Gray, entouré du monde officiel de tout le Canada, a donné lecture du discours du trône.

Cette cérémonie est vraiment importante, et je dirai plus, nécessaire même dans un pays tout-à-fait démocratique.

Ce déploiement, une fois l'an, de tout ce qui représente l'autorité suprême d'un pays, est de nature à frapper l'imagination et à convaincre même les plus réfractaires que cette autorité est nécessaire, et la seule capable de conserver l'ordre.

Le Gouverneur-Général, accompagné de ses aides-de-camp, de ses secrétaires, des chevaliers du Roi, et d'un brillant éclat major militaire, entre au Sénat à trois heures précises.

Les sénateurs, les juges de la Cour Suprême, revêtus de leur manteau de soie rouge, les hauts dignitaires éclésiastiques et les représentants diplomatiques des pays étrangers ont leur siège sur le parquet du Sénat.

Deux cents Dames du monde officiel, en toilette de soirée sont aussi présentes et contribuent pour une grande part au brillant éclat de cette démonstration.

Les galeries sont bondées de spectateurs, anxieux d'être témoins de cette formalité parlementaire.

Le Gouverneur-Général, représentant le Roi, prend place sur le trône.

Le très Honorable Sir Wilfrid Laurier revêtu de son uniforme de Chevalier et de Conseiller privé du Roi occupe la place d'honneur.

Comme chef des Communes Canadiennes, représentant tout le peuple Canadien, il se tient debout à la droite du trône.

A ce moment le silence le plus complet règne dans l'assemblée.

Le sergent d'armes reçoit l'ordre d'avertir le président de la Chambre des Communes que le Gouverneur-Général est présent au sénat et qu'il y requiert leur présence pour donner lecture du discours du trône. Aussitôt, le président et les députés de la Chambre des Communes se rendent au sénat où ils se tiennent debout dans l'hémicycle.

La lecture du discours du trône se donne en anglais et en français.

Nos gouverneurs généraux s'acquittent toujours de cette tâche avec autant de facilité dans une langue que dans l'autre. Nous serions reconnaissants à nos compatriotes de langue anglaise au Canada, de suivre ce bel exemple.

Le Discours du Trône.

Honorables Messieurs du Sénat:
Messieurs de la Chambre des Communes:

Il m'est agréable en vous rencontrant à un moment de l'année le plus convenable pour la dépêche des affaires, de pouvoir vous féliciter de la remarquable expansion du commerce du Canada avec les autres pays, le montant global de l'exercice courant dépassant de beaucoup celui des années précédentes. Comme heureuse suite de cette expansion, les recettes des neuf derniers mois ont été plus que suffisantes pour faire face aux dépenses du fond consolidé, du chemin de fer national transcontinental, aux dépenses à compte du capital, aux services spéciaux et à tous les autres déboursés du pays, laissant un surplus de trois millions applicables à l'amortissement de la dette publique.

Le courant d'immigration vers le Canada continue à augmenter de volume; l'année qui tire à sa fin, accuse un nombre plus considérable d'immigrés que la précédente, et il est agréable de noter qu'un grand nombre d'entre eux venaient des Iles britanniques.

Le Canada a été favorisé par une longue suite d'années prospères, et bien qu'en ce moment. les affaires soient gênées par la rareté de l'argent qui sévit par tout l'univers, je suis certain que cette crise n'est que temporaire et que les ressources inépuisables du pays et le fait qu'elles ont une réputation mondiale — nous assurent amplement la continuation du progrès matériel.

La Conférence tenue à Londres au mois de mai dernier entre le gouvernement du Royaume-Unis et le gouvernement des possessions britanniques au delà des mers, s'est occupée de questions qui intéressent l'empire en général. Le compte rendu de ses travaux sera mis entre vos mains.

Deux de mes ministres, régulièrement autorisés par Sa Majesté à cette fin, et agissant de concert avec l'ambassadeur de Sa Majesté à Paris, ont dernièrement négocié une convention avec le gouvernement de la République française, concernant les relations commerciales entre la France et le Canada, sujette à l'approbation des chambres françaises et du Parlement du Canada. Copie de cette convention sera immédiatement soumise et vous serez priés de lui donner votre sanction.

Le gouvernement de Terreneuve s'étant trouvé engagé dans une discussion avec le gouvernement des Etats-Unis, relativement au véritable sens de l'article 1 de la Convention concernant les pêcheries, conclue en l'année 1818 entre le Royaume-Unis et les Etats-Unis, et le Canada, se trouvant aussi intéressé dans la question en litige, mon gouvernement s'est concerté avec celui de Terreneuve pour soumettre tous les points contestés soulevés par le dit article 1 au tribunal de la Haye.

La difficulté de trouver des ouvriers et des matériaux au milieu d'un grand mouvement d'affaires a, dans une certaine mesure. retardé les travaux de construction du chemin de fer national transcontinental. Cependant, ils ont été poursuivis avec énergie sur la division de l'Est et sur la section de la prairie de la division de l'Ouest. Une section de cette dernière d'environ deux cent cinquante milles, a pu pourvoir aux fins du trafic durant la présente saison. Les contrats pour la partie de la section de la prairie, à l'ouest d'Edmonton, sont à la veille d'être adjugés. On doit immédiatement prendre des mesures pour commencer les travaux aux extrémités est et ouest de la division des montagnes. Ainsi, en très peu de temps, tous les travaux de construction de Moncton à l'océan Pacifique seront poussés avec vigueur.

L'arrivée inattendue d'immigrés de l'Extrême-Orient, dans la Colombie Britannique, y a soulevé de fortes protestations. Un membre de mon gouvernement a été délégué au Japon pour conférer sur ce sujet avec le gouvernement du Japon.

L'écroulement subit et imprévu du pont cantilever, en voie de construction sur le Saint-Laurent, dans le voisinage de Québec, peut être regardé comme une calamité nationale; les pertes de vie occasionnées par cette catastrophe ont provoqué partout de grands regrets. Une commission a été nommée aux fins de s'enquérir des causes de ce désastre. Lorsque son rapport aura été reçu, il vous sera présenté. Il faudra aviser aux moyens de compléter le pont dans un temps raisonnable.

Il est très satisfaisant de constater que nonobstant les réductions considérables faites par le tarif postal, les recettes du ministère des postes ont continué leur marche progressive. Les recettes considérables de cette partie de l'administration permettront à ce ministère de donner encore de plus grands développements aux communications postales du Canada.

Le moment est venu de placer, dans l'intérêt public, sous le contrôle du gouvernement fédéral les compagnies de télégraphes et de téléphones pourvues de chartes du Parlement fédéral. Un projet de loi sera présenté à cette fin.

Messieurs de la Chambre des Communes:

LesComptes publics pour les neuf mois finissant le 31 mars dernier, vous seront présentés sans délai.

Les prévisions budgétaires pour le prochain exercice fiscal seront soumises prochainement à votre approbation.

Honorable Messieurs du Sénat:
Messieurs de la Chambre des Communes:

Parmi les projets de loi qui seront soumis à votre étude se trouveront: un projet de loi pour l'extention des frontières du Manitoba et d'autres provinces; un projet de loi à l'effet de pourvoir à la création d'annuités pour les vieillards; un projet de loi concernant les assurances; des projets de loi modifiant la loi électorale et l'Acte des terres du Canada.

Je recommande à votre attention réfléchie les divers sujets dont je viens de parler et j'espère que la lumière divine présidera à vos délibérations.

POIGNEE DE NOUVELLES

Diligence.— Nos mines.
M. F. Girard et W. Fortin ont commencé l'exploitation de leur mine de charbon. Le filon est épais et tout fait croire que les résultats de cette entreprise seront rémunérateurs. Le surplus de la consommation locale sera expédié sur Morinville et Edmonton.

Mariage.
La semaine dernière a été célébré ici le mariage de M. Jos. Bolduc, le guide bien connu avec Melle Vve Leclair, qui tient une maison de pension sur la route de l'Athabaska Landing. Tous nos souhaits aux époux.

Une nomination.
M. J. B. Côté vient d'être appointé notaire public par le gouvernement provincial.

Legal.— Transaction.
Il y a environ deux mois, M. Simon, père, achetait la terre de M. Jos Duquette, à 4½ milles du village pour le prix de $1,600. Nous apprenons aujourd'hui que M. J. Duquette doit partir pour le Washington, où il est attendu pour gérer une ferme importante. Bonne chance.

M. Chartrand de Moose Creek, Ont., est venu visiter plusieurs fermes dans l'intention d'en acheter une et de s'établir ici avec sa famille. Celle-ci se compose de onze enfants.

M. Chartrand est enchanté de ce qu'il a vu à St-Emile et est sur le point de conclure un marché. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Nos visiteurs.
Le R. M. Atherton, du Séminaire de St-Albert, était en visite à la cure. Il est resté de vendredi à dimanche.

Dimanche à la messe, il nous a fait entendre un joli cantique de sa commission, dédié à la Ste-Vierge.

M. le Curé Normandeau l'a reconduit à Morinville, lundi.

Athabaska Landing.
Divers.— M. Jos Cousineau et le Dr Boulanger sont partis dimanche pour Morinville et Edmonton pour traiter quelques affaires urgents.

La première neige de l'année est tombée mardi soir et mercredi matin nous nous sommes réveillés sous un blanc manteau d'un pouce d'épaisseur. La température, jusqu'ici délicieuse, est froide, et jeudi le thermomètre est descendu à 7 dégrés au-dessous de zéro. C'est l'hiver.

MM. Bellerose et Bertrand sont de retour de St-Albert.

M. Trudel est de retour d'Edmonton. Il a ramené avec lui deux de ses amis, MM. Oscar Paquette et Demers. Ceux-ci sont enchantés de leur promenade.

M. Ducharme du Lac La Biche est au village pour affaires.

Contre les incendies.
Une assemblée de tous les contribuables a été tenue lundi soir dans la salle d'école, dans le but de fonder une brigade de pompiers volontaires.

M. J. Benoit a été désigné pour l'assemblée pour rechercher le meilleur système de protection contre les incendies, à adopter.

M. Wood a proposé l'achat d'une pompe à gazoline et M. J. Cornwall une pompe à bras.

Après une vive discussion il a été décidé que la décision serait remise à l'assemblée de lundi prochain.

M. Wood devra examiner la nouvelle pompe de St-Albert et faire un rapport.

Accident.
M. Weed, de Pine Creek s'est infligé une profonde blessure au pied droit et travaillant avec sa hache. Le Docteur Boulanger a été rappelé en toute hâte.

AU COURRIER DE L'OUEST.
Nous venons de recevoir votre numéro spécial sur l'Athabaska Landing. Il est magnifique et les renseignements précis y abondent.

Les annonces et les photographies sont aussi parfaites, en un mot nous ne pouvions désirer mieux.

Nous remercions le "Courrier de l'Ouest pour les troubles et les peines qu'il se donne pour faire connaître et apprécier "Athabaska Landing" et notre province en général, aux nôtres de la province de Québec.

Les abonnés d'Ath. Landing.

Red Deer.
Société d'Histoire Naturelle d'Alberta.
La seconde réunion annuelle de la Société d'Histoire Naturelle d'Alberta a été tenue mercredi dernier au museum du Dr George à Red Deer. Le docteur présidait. Les rapports annuels furent lus et la bonne situation de la Société tant au point de vue du nombre de membres que des finances impressionna favorablement l'auditoire.

Dans une courte allocution, le docteur George exprima le regret que les membres de la Société n'aient pas encore reçu les rapports du Ministère de l'Agriculture pour 1905-06. Il regrette aussi que le gouvernement Provincial n'ait pas continué à servir à la société la petite contribution qu'elle recevait avant la constitution de la province.

A l'Ouest d'Edmonton.
Le Grand Trunck.
Les contrats pour la construction de la voie du G.T.P., 120 milles à l'ouest d'Edmonton, sont demandés et la liste d'inscription sera close le 23 décembre.

Cet hiver la compagnie demandera des contrats pour 125 milles de plus. Cette deuxième fraction amènera la voie dans le Yellowhead Pass. Des applications seront aussi demandées pour les travaux dans les sections Ouest vers la Côte et les contrats seront donnés vers le milieu de l'année prochaine.

Clover Bar.
Accident Mortel.
Le nommé Charles Bell, agé de 40 ans, a été mis en pièce par l'explosion inopinée d'une cartouche de dynamite.

L'explosion a eu lieu dans la poudrière de May Sharpe Co.

Cela porte à deux le nombre de victimes du travail, au pont de Clover Bar. Au commencement de l'automne, un Galicien tomba dans le fleuve et ne sachant nager se noya avant qu'on ait pu le secourir.

Dans l'accident de la semaine dernière il convient de signaler la conduite du contre-maitre, O'Brien qui quelques instants après l'explosion, s'aventura dans la poudrière en ruines pour retirer les explosifs qui restaient et porter secours au malheureux Bell.

Les travaux de construction sont poussés avec une vigueur extrême. Les piles et les culées seront bientôt terminées et l'on commencera à poser la superstructure en acier vers la fin de janvier.

Végreville.
Accident.
M. T. A. Courtemanche, entrepreneur à Végreville a été victime d'un grave accident. Une machine à creuser les puits lui est tombée sur la tête, faisant une profonde blessure.

Mr Millester de l'Hotel Alberta l'a immédiatement amené à l'hôpital Général d'Edmonton.

M. T. A. Courtemanche est sous les soins du docteur Blais. Son état quoique grave ne met pas sa vie en danger.

Qu'Appelle, Sask.
Inauguration d'une église.
La nouvelle église Catholique Romaine a été inaugurée le 28 novembre. Les imposantes cérémonies se sont déroulées au milieu d'une grande affluence de fidèles et de curieux appartenant à d'autres dénominations.

La grand'messe fût chantée par le R. P. P. Magnan, Provincial des Oblats pour Winnipeg. Les R. P. Millarde de Wolseley et Poirier de St-Raphaël étaient diacre et sous-diacre.

Monseigneur l'archevêque Langevin était sur le trône, et était assisté par le T. R. P. Lacoste, Vicaire Général de l'évêché de Prince Albert.

Monseigneur prêcha en français et en anglais et le R. P. Woodcutter prêcha en allemand.

La nouvelle église construite en briques a 40 pieds sur 66, elle est bâtie sur sousbassement, éclairée à l'électricité et chauffée avec une fournaise. Elle coûte près de $15,000.

CHRONIQUE LOCALE

Edmonton,— Végreville,— Lloydminster.

La ligne de téléphone à longue distance entre Edmonton, Végreville, Lloydminster est terminée et ouverte au public. Environ 40 téléphones sont installés.

M. Jos Couture, forgeron de Morinville, qui était a l'hopital, malade de la fièvre typhoïde est sorti lundi dernier.

Les travaux de sa forge qui avaient été suspendus, sont maintenant repris.

Madame couture, encore à l'hôpital est beaucoup mieux et sortira la semaine prochaine.

Personnelles.

M. Fortier de Morinville était hier en ville pour affaires.

Melle Juliennne Levasseur de St-Albert, est restée en ville la semaine dernière, chez son amie Melle Jeanne Girard.

M. B. Tétreault de Végreville, était hier à Edmonton pour affaires.

Naissance.

Mardi, 4 novembre, un garçon est né à M. E. Delavault, avocat. La mère et l'enfant se portent bien.

SOCIETE ST-JEAN BAPTISTE

Une conférence sera donnée, jeudi prochain, le 12 décembre prochain par le R. P. Emard, à la salle de théâtre de l'Ecole Séparée, 3e rue.

Le titre de *la conférence* est "Les Tempéraments". Le sujet est comme on le voit très complexe, très intéressant et parfaitement en harmonie avec la grande éloquence du R. P. Emard

Avant et après la conférence, divers morceaux de musique et de chant seront interpretés par des amateurs.

Le prix d'admission est fixé à 25 cts. par personne.

Les dames sont particulièrement priées de venir, par leur présence, rehausser l'éclat de cette soirée.

La soirée commencera à 8½ heures précises.

HON. M. RUTHERFORD.

visite l'Ecole Séparée d'Edmonton

Le ministre de l'Instruction Publique, se rendant à l'invitation de la commission scolaire a visité mardi dernier l'Ecole Séparée d'Edmonton.

Tous les élèves, 400 environ, étaient assemblés dans le Hall avec leurs professeurs et quelques parents.

Une garde d'honneur composée du bataillon scolaire en tenue militaire, reçut le distingué visiteur et l'accompagna dans sa visite à travers l'immense bâtiment.

Une adresse fût lue par Mme Rose Marie Gorman. Dans sa réponse, l'Hon. Dr Rutherford dit combien il était agréablement surpris de la beauté de l'aménagement de l'Ecole. Il félicita les commissaires d'Ecole pour la rapidité avec laquelle l'Ecole Séparée avait progressé.

Il les félicita ainsi que les contribuables pour l'adjonction d'une école supérieure à l'école primaire.

Les garçons et les filles placés devant moi, dit l'Hon Ministre seront les hommes et les femmes de demain, et leur entraînement, et leur apparence nous donnent le plus grand espoir dans leur valeur future.

MM. J. H. Picard, P. E. Lessard, Hart, W. Gariépy et Shuster, commissaires d'écoles accompagnaient l'Hon. Rutherford.

Mariage.

Monsieur Albert Tétreault, fils de Benoit Tétreault, l'homme d'affaires bien connu de Végreville, s'est marié le 18 novembre dernier avec Melle Ivonne Morin de Lamoureux, fille de M. Ernest Morin.

Les noces ont été célébrees au Fort Saskatchewan, chez M. Morin et à Végreville, chez M. B. Tétreault.

De riches cadeaux *ont été offerts* aux jeunes époux qui résident à Végreville.

Attention !

à la prochaine annonce de M. Pagnuelo, "Alberta Importing Wine Co." qui va inaugurer un système de vente exceptionnel, à l'occasion des fêtes de fin d'années.

AUX CONTRIBUABLES D'EDMONTON.

Ayant accepté de poser ma candidature pour maire pour l'année prochaine, je désire exposer clairement et avec concision la politique je recommanderai et poursuivrai si je suis élu.

Je comprends une certaine partie des conditions des affaires de la cité, actuellement et je considèrerai comme étant le tout premier devoir de nouveau maire et du conseil de se pénétrer pleinement de la position financière de la cité et s'il est trouvé quelques conditions peu satisfaisantes, elles devront le plus tôt possible être placées sur les bases satisfaisantes.

Il est généralement admis que l'année prochaine le plus stricte économie sera à suivre, que tout achat non nécessaire ne devra pas être fait, qu'aucune dépense ne sera consentie sans que l'on est la certitude absolue que l'état des finances permet de la faire.

Certains contrats pour les travaux qui ont été consentis, devront être suspendus.

Sans doute, l'extention et l'addition de certaines utilités publiques seront absolument nécessaires et comme la cité a le monopole de ces utilités, elle pourra satisfaire toute demande raisonnable.

Je crois que la municipalisation des utilités publiques doit être poursuivi, si elle peut donner des bénéfices tout en rendant de bons et effectifs services.

En ce qui concerne leur conduite, mon idée est que les utilités produisant un revenu doivent être exploitées de manière à ce qu'elles soient indépendantes les unes des autres; chacune étant placée sous la direction d'un gérant capable qui serait responsable du succès de son département particulier.

J'essaierai de donner à chaque département des services publics un système indépendant et de voir à ce qu'ils soient conduits de telle façon qu'ils rencontrent les désirs des gens et qu'ils donnent une satisfaction générale.

Je ne suis pas en faveur de la vente de la franchise du tramway.

Edmonton est engagé dans les municipalisations et je crois en cette politique.

Il n'y a pas de raison pour que les entreprises qu'Edmonton a pris ou se propose de prendre, ne puissent, placées sous une direction expérimentée, ne puissent être rendues payantes et ainsi diminuent le fardeau en rendant la vie meilleur marché et assurant un bénéfice direct à chacun de nos citoyens.

Ceci est le but de la municipalisation.

Les services d'Incendie et de la police doivent être étendus jusqu'aux limites de leur efficacité.

Je considère que l'amélioration des rues est généralement de la première importance et que le temps que l'on y emploie n'est jamais du temps perdu.

Je suis partisan de pousser et d'encourager les industries, rien ne développant aussi rapidement une ville que l'établissement des manufactures donnant du travail aux ouvriers.

Par conséquent, des efforts sérieux devraient être tentés pour faire d'Edmonton un centre manufacturier aussi bien que la métropole commerciale de l'Ouest.

Je vois qu'un mouvement est commencé pour que la charte de la ville soit amendée, de manière à donner le droit de vote aux locataires. Je pense que cela devrait être fait.

Je considère que l'assessement tel qu'il est maintenant est trop haut et que les taxes sont trop lourdes. Et si c'est possible, les deux, assessement et taxes seront réduits.

Mes propres intérêts comme les vôtres sont indentiques avec ceux de la cité.

Si les affaires de la cité sont bien conduites nous bénéficeront tous de cela. Une bonne direction selon les principes d'affaires devrait être exercée dans la conduite de toutes les affaires civiques et la pleine valeur devrait être reçue pour chaque dollar dépensé. Vous êtes les gens qui payez les factures et vous ne pouvez faire autrement que payer. Je crois dans les bons gages, les bons hommes et les bons travaux.

J'ai une grande confiance dans l'avenir d'Edmonton et dans le succès final des entreprises de la ville.

Si les citoyens d'Edmonton veulent me donner l'opportunité de contribuer aux progrès rapides de la cité, leur confiance sera hautement apprécié, et je puis vous assurer que ce serait une grande fierté pour moi de pouvoir contribuer à l'essort de notre cité par tous les moyens en mon pouvoir.

John A. McDougall.

PROGRAMME DE M. PICARD.

Voici quelques-unes des idées pour le soutien desquelles je suis candidat à la mairie, aux prochaines élections. Elles sont le fruit de 12 années de labeur au conseil de ville.

Je suis partisan de la municipalisation de toutes les franchises et utilités publiques. De l'administration à l'aide de commissions dont les pouvoirs peuvent être élargis étendus et modifiés selon que les circonstances l'exigent.

Je crois que la ville doit être administrée sagement, avec économie, selon les principes d'affaires, en exigeant que chaque département donne le maximum de rendement.

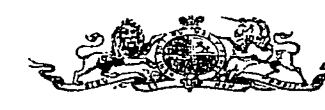
A moins que les sommes nécessaires ne soient réunies et se trouvent prêtes à parer aux dépenses éventuelles, je n'approuve pas l'entreprise des travaux publics.

A mon avis, un agent financier devrait être nommé par la ville, dans les centres financiers établis Je crois que la ville retirerait de grands avantages en adoptant cette mesure.

Je crois qu'il est nécessaire pour notre organisation et notre système industriel que tous les contrats donnés par la ville, contiennent une clause relative aux gages élevés, en faveur de nos entrepreneurs et de notre population ouvrière.

Je suis partisan d'un système de suffrage en vertu duquel les locataires, payant un loyer devraient être admis à voter dans les élections municipales et je crois que la Charte de la Cité devrait être amendée dans ce sens.

J. H. Picard.



Contrat pour la Poste.

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes. seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 3 janvier 1908, pour le transport de la poste de Sa Majesté, d'après un contrat proposé de quatre ans, une fois la semaine, entre le bureau proposé de **Elk Point**, sec. 30, Twp. 56, Rg. 6 w. 4e et **St Paul des Métis**, à commencer au plaisir du Maître des Postes.

Des avis imprimés contenant plus de renseignements au sujet du contrat peuvent être lues aux bureaux de postes de Elk Point, (proposé) et St-Paul des Métis, où on pourra aussi se procurer des bulletins pour soumissions.

A. W. Cairns
Inspecteur des Postes

Bureau de l'inspecteur,
Edmonton, 27 nov. 1907.
29-5-12.



Résumé des Réglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26 non réservés, pourra être prise comme homestead par toutes personnes se trouvant le seul chef d'une famille ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 âcres plus ou moins.

Une demande d'entrée ou d'inspection doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou sous-agent.

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture de celui-ci chaque année, au cours d'un terme de trois ans.

(2) Si le père (ou la mère, si le père est décédé) de toute personne éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'apres la teneur de cet acte, quand au lieu de résidence avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il posséde dans les environs de son homestead, les *conditions de cet acte, quand à la résidence*, pourront être remplis par le fait de résider sur le dit terrain.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de faire.

W. W. CORY.
Député ministre de l'Intérieur.

N.-B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.